



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 24 juin 2024**

Date de la convocation : mardi 18 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 49

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (excusée du n° 17 au n° 21), M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND (excusé du n° 50 au n° 57), Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE (excusée du n° 13 au n° 21), M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUHEYTO, M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDAJ, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE (excusé du n° 48 au n° 53), Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie MOULINIER, Mme Marie SALESSES, M. Stéphane DUSSARPS, Mme Camille LE DELLIOU, M. Antoine CHEVALIER, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT (jusqu'au n° 12), Mme Fabienne CARA, M. Jérôme MARBOT, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY, M. Laurent JUBIER, Mme Marianne LAJARIGE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Néjia BOUCHANNAFA (pouvoir à M. Gilbert DANAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), M. Frédéric DAVAN (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Pauline ROY LAHORE (pouvoir à M. Eric SAUBATTE), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO à compter du n° 13)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Julie JOANIN, M. Patrice BARTOLOMEO

Secrétaire de séance : Madame Marie MOULINIER

N° 52 Aménagements et rénovation des écoles : autorisation de programme n°23035

Rapporteur : Mme Françoise MARTEEL

Mesdames, Messieurs

L'entretien, l'aménagement et la réhabilitation des écoles constituent un axe fort de la politique municipale, permettant de garantir l'accès à l'instruction, d'assurer les conditions d'accueil et de vie favorables aux enfants et aux enseignants ainsi que de mettre en œuvre une offre éducative de qualité pour tous.

Par délibération du conseil municipal du 26 juin 2023, l'autorisation de programme n° 23035 a été approuvée pour un montant de 17 500 000 €. Elle portait sur la réhabilitation des écoles Trianon et Marancy, la rénovation thermique de l'école Henri IV ainsi sur des travaux d'entretien et de maintenance du patrimoine et l'acquisition de divers matériels.

Depuis le vote de cette autorisation de programme, le programme de travaux dans les écoles a été précisé.

Aussi, dans le cadre de l'autorisation de programme ouverte qui a été ouverte, il est proposé d'intégrer les travaux suivants :

- Ecole élémentaire Marca et école Primaire des Lauriers : réfection des toitures ;
- Ecole primaire Nandina Park : création classe maternelle, salle ATSEM, préau et réfection des toilettes ;
- Ecole primaire J.Sarrailh : remplacement menuiseries et isolation des bâtiments;
- Maison Daran : réfection façade, infiltrations ;
- Elémentaire Lapuyade : accessibilité et rénovation restaurant scolaire ;
- Elémentaire Curie : menuiseries extérieures et isolation ;
- Primaire Lavigne : menuiseries extérieures.

Le montant de l'autorisation de programme demeure inchangé. La répartition prévisionnelle des crédits de paiement, conforme aux orientations budgétaires 2024, est la suivante :

2024	2025	2026
5 846 282 €	3 600 000 €	3 342 000€

Après avis de la commission Action Sociale et Vie dans la Ville du 7 juin 2024 et avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 17 juin 2024, il vous appartient de bien vouloir prendre acte des projets constitutifs de l'autorisation de programme 23035.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire
François BAYROU